

# Ouverture de la 12ème assemblée générale du Pool UMA

La 12ème assemblée générale du Pool UMA s'est ouverte dimanche matin à Alger avec la participation des délégations des cinq agences de presse maghrébines.

Présidant la cérémonie d'ouverture de ce conclave des directeurs généraux des agences de presse du Maghreb Arabe, Mme Khleida Tomy, ministre algérienne de la culture et de la communication a convié à l'édification d'un Maghreb arabe où l'espace de communication est unifié, conformément aux aspirations des peuples de la région et ce, dans un environnement mondial en perpétuelle mutation et en proie à un flux rapide d'informations.

Pareil objectif, a-t-elle souligné, requiert de notre part des efforts en vue de la modernisation des agences de presse à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la formation et le perfectionnement des journalistes.

Mme Tomy a affirmé que l'Algérie appuie toutes les initiatives allant dans le sens de l'édification d'un espace maghrébin unifié et qui arriveraient à être soumises à ce forum. Prenant la parole à son tour, M. Abdel Kader, ministre algérien chargé des affaires maghrébines et africaines a convié les Agences de Presse du Maghreb Arabe à initier un partenariat solide qui permettra aux journalistes de jouer leur rôle en matière de sensibilisation autour de

la construction du Maghreb arabe qui représente un rêve pour l'ensemble des populations de la région. Il a ajouté que les échanges dans les domaines techniques, les échanges d'informations et de photos, l'exploitation des prouesses que permettent les nouvelles technologies pour échanger les dépêches, les photographies et les banques de données constituent une importante base pour la mise sur pied d'une Agence de Presse Maghrébine unifiée dans l'ère de la mondialisation.

Au terme de la cérémonie d'ouverture, les travaux avaient repris au cours

d'une séance qui a vu la présidence du Pool être passée à l'Algérie. Cette séance a permis à l'Assemblée générale de prendre connaissance des rapports de la présidence du Pool et du coordinateur général pour la période écoulée.

Les travaux de l'Assemblée prendront fin aujourd'hui 8 mars.

La Mauritanie est représentée à cette session par un délégué présidé par le Directeur Général de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI), M. Mohamed Cheikh Ould Sidi Mohamed.

## RECTIFICATIF

Dans notre édition n°3669 du 1er mars 2004 nous avons reproduit une nouvelle qui nous est parvenue de notre correspondant au Trarza relative à l'inauguration d'un projet d'approvisionnement en eau potable (AEP) à Bombry.

Il semble que certaines données contenues dans cette nouvelles sont erronées.

A cet effet, nous publions le rectificatif suivant de la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

« - Le coût du projet est 29,8 millions d'UM;

- Le financement provient entièrement de la Coopération française;

- Le CDHLCPI n'a apporté aucune contribution financière au projet;

- La Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement n'a apporté aucune contribution financière au projet, en revanche ses services techniques ont apporté leur expertise pour la maîtrise d'œuvre du projet.

La collectivité et les populations bénéficiaires contribuent effectivement au projet en prenant en charge des extensions du réseau et les branchements communautaires et particuliers ».